**CONSEIL D’ECOLE N°1 DU 7 NOVEMBRE 2017**

**Municipalité** : Mme DUTT, Adjointe, chargée des affaires scolaires

**Parents élus titulaires** : Mmes CHAMMAKH, DEBARGUE, LANZILLOTTI, KOSEOGLU, MERLIN, MESECI, MARFING, THIEBAUT, VERNEIN

**Suppléants** : Mmes ECKART et ZENGERLE

**Enseignants** : Mmes CHAUMONT, DESCAMPEAUX, DEUTSCH, GING, HERTER, JOST, LEPAROUX, MUNIER, SPEICH (directrice)

**Excusés** : Mme Bastien (IEN), Mme GAUDEFROY (parent d’élève), Mme VERCAMMEN (enseignante). Mmes SCHNITZLER et MEYER effectuent leur premier conseil dans une autre école où elles enseignent. Mme ALBERT est en arrêt de travail.

**Ouverture de séance à 18h40**

La directrice salue les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue.

**Secrétaire de séance**: Mme CHAUMONT (ens.)

prise de notes complémentaires : Mme MARFING (par.)

**1. PRESENTATION des MEMBRES DU CONSEIL**

Résultat des élections

Les élections ont eu lieu par correspondance du lundi 09 au vendredi 13 octobre. Une seule liste s’est constituée pour les 9 sièges ouverts à l’école (autant de sièges que de classes avec la possibilité d’avoir autant de suppléants).

La liste électorale comptait cette année **364** inscrits. Il y a eu **225** votants, soit environ **62**% de participation, **25** bulletins blancs ou nuls (soit **200** suffrages exprimés). Comme il n’y avait qu’une liste, les 9 sièges lui sont donc attribués.

Ont été élues :

Titulaires : Chammakh Alexandra, Debargue Amandine, Koseoglu Hatice, Lanzillotti Corinne, Marfing Geneviève, Merlin Hélène, Meseci Cigdem, Thiebaut Nathalie, Vernein Florence

Suppléants : Eckart Christine, Zengerlé Caroline, Gaudefroy Nathalie

Toutes nos félicitations aux représentants des parents pour l’année 2017 - 2018.

Je tiens à remercier les parents qui se sont investis dans la préparation de ces élections et qui ont veillés à leur bon déroulement. Je remercie tout particulièrement les trois parents qui sont venus effectuer le dépouillement et Mme Lanzillotti pour la mise sous pli.

Rappel des attributions du conseil d’école

**Le conseil d’école** est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours (hors vacances) suivant la proclamation des résultats de l’élection des représentants des parents d’élèves. Ce conseil :

* vote le règlement intérieur de l’école et adopte le projet d’école
* délibère sur les questions d’aménagement du temps scolaire et d’organisation d’activités de soutien
* donne son avis et fait des suggestions et propositions sur le fonctionnement de l’école et de la communauté scolaire
* donne son accord pour l’organisation d’activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles

Pour ce premier conseil, tous les élus, titulaires et suppléants, ont été invités.

Cette année, peu de parents suppléants, l’année dernière tout le monde était invité, il est donc possible de reconduire.

***Décision à l’unanimité d’inviter les suppléants à chaque conseil***

Rappel : Les parents suppléants sont donc là en tant qu’observateurs.

Préparation des Conseils d’école, communication

Les questions des parents déposées au directeur d’école complètent l’ordre du jour. Si elles sont données en avance, il est plus facile d’en discuter efficacement en conseil avec les collègues et il en est de même pour Mme Dutt qui peut se concerter avec les personnes qui pourront fournir la (ou les) réponse(s). Des questions peuvent être aussi, bien sûr, posées directement lors du conseil.

Chaque année, le premier CE a lieu dans les premiers jours de novembre, le second, en mars et le troisième en juin. L’ordre du jour parvient aux différents membres 15 jours avant le Conseil d’école. Idéalement, les questions de parents devraient également être données 15 jours avant à la directrice et il faudrait donc donner un mot aux parents d’élèves environ trois à quatre semaines avant ces dates via le carnet de liaison. Les délégués des parents assurent la rédaction de la note, l’école l’imprime et la diffuse.

***Accord sur cette façon de procéder. Ce sont donc les délégués élus cette année qui lanceront l’appel aux parents à la rentrée 2018 peut-être comme cette année, directement dans les classes. Décision de supprimer la grande réunion dans le Hall en raison de la place manquante et de la difficulté à communiquer distinctement avec un grand groupe.***

Pas encore d’élection des délégués des élèves cette année. Sera discuté en conseil des maîtres.

**2. ADOPTION du dernier compte rendu du Conseil d’école**

Le compte-rendu du dernier Conseil a été envoyé aux parents

***Adoption de ce compte-rendu à l’unanimité.***

Accord donné au directeur par le Conseil d’école

Les locaux de l’école peuvent être occupés hors des horaires scolaires (associations, réunions…). Ces occupations sont gérées par la mairie qui en a la responsabilité et, dans tous les cas, les autorisations sont délivrées par le Maire.

L’interlocuteur de la mairie est la directrice d’école mais, dans la procédure d’autorisation, il émet un avis auprès du Maire après consultation du Conseil d’école.

Pour des raisons d’efficacité, le directeur d’école demande au Conseil l’autorisation de pouvoir effectuer directement ces demandes sans consulter le Conseil.

***Accord donné au directeur à l’unanimité***

**3. REVISION et ADOPTION du règlement intérieur**

Des modifications sont à effectuer dans le règlement intérieur :

* *Changement dans le point 2 des horaires de l’école et des récréations*

*Matinée*: - **de 8h10 à 11h40** **le lundi, mardi, jeudi et vendredi**.

*Après-midi*  : - **de 13h40 à 16h10** **le lundi, mardi, jeudi, et vendredi.**

*Récréations* : - **de 9H55 à 10h15 le matin et de 14h50 à 15h00 l’après-midi**

Au-delà de **11H40 et 16h10**, dès lors qu’un élève, accompagné au portail par son enseignant(e), a quitté l’école, il est sous la responsabilité de ses parents.

Pour les demandes supérieures à **quatre jours**, le directeur transmettra la demande à l’Inspecteur de Circonscription.

* *Rajout dans le point 3 de l’engagement de l’école dans une démarche eco-citoyenne*

**L’école s’engage durablement dans une démarche éco – citoyenne.**

* **Elle effectue un tri sélectif du papier et du carton qu’elle utilise pour en permettre le recyclage**
* **Elle agit contre le suremballage en interdisant les emballages de goûters à l’école (sauf compote).**
* *Changement tout à la fin du jour de décharge* : **jeudi à la place de lundi**

***Vote à l’unanimité : reconduction du règlement intérieur avec ajout ou changement des mentions citées ci-dessus.***

**4. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE 2017– 2018**

Rentrée cahotique. En cause :

- travaux de l’été qui ont empêché l’accès à l’école avant le 31 août, jour de pré-rentrée où il a fallu tout remettre en place. Difficile dans ces conditions de s’organiser, chacun étant affairé à la remise en place de sa classe, sans compter les nouvelles arrivées enseignantes qui découvraient tout à ce moment-là. Tout s’est fait dans l’urgence avec l’objectif toutefois d’accueillir au mieux les élèves.

- démission d’une enseignante en allemand rapidement après la rentrée au CE1/CE2 Bil.

- pas de nomination définitive d’enseignant en allemand sur la classe de CE2/CM1/CM2 Bil.

**-) L’organisation générale.** L’école compte cette année **214** élèves à l’école (N-1, 210 et N-2, 223), répartis dans 9 classes (3 classes bilingues avec un total de **80** élèves (N-1, 66 et N-2, 64), 6 classes monolingues avec un total de **134** élèves (N-1, 144 et N-2, 159). Six classes sur les 9 sont à double ou triple niveaux comme l’an passé.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Monolingues** | **CP** | **CE1** | **CE2** | **CM1** | **CM2** | **effectif classe** | **CYCLE II : 76**  **CYCLE III : 58**  **Monolingues : 134**  **Moyenne : 22,3** |
| **1** CP | **21** |  |  |  |  | **21** |
| **2** CP/CE2 | **6** |  | **17** |  |  | **23** |
| **3** CE1 |  | **23** |  |  |  | **23** |
| **4**  CE2/CM1 |  |  | **9** | **13** |  | **22** |
| **5** CM1/CM2 |  |  |  | **7** | **15** | **22** |
| **6** CM1/CM2 |  |  |  | **9** | **14** | **23** |
| **TOTAL** | **27** | **23** | **26** | **29** | **29** | **134** |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Bilingues** | **CP** | **CE1** | **CE2** | **CM1** | **CM2** | **effectif classe** | **CYCLE II : 65**  **CYCLE III : 15**  **Bilingues : 80**  **Moyenne : 26,6** |
| **1** CP | **26** |  |  |  |  | **26** |
| **2** CE1/CE2 |  | **16** | **11** |  |  | **27** |
| **3** CM1/CM2 |  |  | **12** | **7** | **8** | **27** |
| **TOTAL** | **26** | **16** | **23** | **7** | **8** | **80** |

**-) Les APC** (activités pédagogiques complémentaires) le lundi, mardi et le jeudi après 16h10.

Trois axes :

* aide disciplinaire en maths et français groupes de 4-6 élèves 40% des heures
* aide méthodologique (apprendre à apprendre) groupes de 4-6 élèves 30% des heures
* activités en lien avec le projet d’école. groupes de 12 élèves 30% des heures

Les CP bénéficient des 10min de temps d’accueil en guise de temps d’APC, cela permet une cohésion du groupe classe.

**-) Enseignement de l’allemand.** Maintenant que 2 enseignantes sont nommées dans les classes bilingues, Mme Jost va pouvoir assurer des interventions à l’école en allemand extensif et prendra également en charge des groupes dans la classe de CE1/CE2 qui n’a pas eu cours en allemand depuis la rentrée.

**-) Arrivée d’une service civique le 06/11/17.** Mme Mannani Ilham viendra nous aider à contribuer aux activités éducatives de l’école et sera présente jusqu’à la fin de l’année scolaire.

**-) Perte de l’EVS Mme Schmidt dont le contrat s’est transformé en AVS,** ce qui signifie qu’il n’y a personne au bureau les lundis, mardis et vendredis.

**5. Evaluations CP**

Evaluations nationales passées du 18 au 29 septembre en français et mathématiques.

En maths 93,5% de réussite.

En français 80% de réussite (74,5% avec l’exercice 14).

Une circulaire rectorale précise que ces évaluations permettent aux enseignants d’avoir une connaissance précise des acquis des élèves et de leur apporter une réponse adaptée à leurs capacités et besoin dès le début de l’année scolaire. Les parents seront informés des résultats de leur enfant.

Un envoi sera fait à l’IEN à des fins de pilotage et d’accompagnement de l’action pédagogique.

**6. PRESENTATION DU PROJET D’ECOLE ET AVIS DU CONSEIL**

Rappel des trois points et quelques exemples des actions qui leur sont associées :

* *Du mieux vivre ensemble à la citoyenneté : acquérir et développer des attitudes et des compétences sociales structurantes*

Amener les élèves des différentes classes à se rencontrer autour de projets commun.

Ex : Actions sécurité routière

* *Prendre en compte les besoins particuliers des élèves, pour permettre à chacun d’améliorer ses compétences dans la maîtrise de la langue.*

Ex : Ecriture des textes du journal de l’école, ateliers lecture au CP, marathon de l’orthographe, ateliers à la médiathèque

* *Amener les élèves à mieux comprendre leur environnement en développant la démarche scientifique et le raisonnement mathématique*

Ex :Maths sans frontières (CM2)

**Avis favorable reconduit**

**7. PROJETS ET ACTIVITES 2017-2018**

**Concernant la sécurité :**

**- Incendie.** Il y a eu un premier exercice d’entraînement à l’évacuation en cas d’incendie le 28 septembre (se concerter avec maternelle pour prochain exercice). Nous avons vérifié que tout le monde (enfants et adultes) connaissait bien, en situation, le protocole d’évacuation, les itinéraires, quelque peu changés avec les travaux (2 points de rassemblement différents)

Cet exercice s’est très bien passé, les enfants étaient plutôt calmes, attention toutefois à descendre calmement les escaliers, petit embouteillage à la descente des classes côté hall. Le temps d’évacuation est inférieur à 3 minutes et 4 minutes après recomptage des élèves.

**- PPMS catastrophe naturelle ou accidentelle.** Ce PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est réactivé. Dans les grandes lignes, les élèves sont confinés dans les classes, la classe de la directrice est répartie dans les autres classes du rez-de-chaussée. Cela lui permet d’assurer une permanence dans le bureau et de rester en communication intérieure avec les autres collègues de l’école par le biais des talkies walkies et en communication extérieure avec la Préfecture par le biais du numéro d’urgence. Dans le cas d’un PPMS, les enfants ne sont récupérés par les parents qu’après la fin de l’alerte (pas d’ouverture des portes). Il est aussi demandé aux parents de ne pas essayer de joindre l’école. Les fins d’alerte sont transmises sur France Bleu Alsace 101.4.

Pas encore d’exercice de ce type effectué cette année.

**- PPMS intrusion.** Nouveau Plan attentat-intrusion à mettre en place. 1er exercice effectué le mardi 17/11 conjointement avec maternelle. Enfants plutôt calmes là aussi mais nous avons eu un problème de clé. Les remplaçants n’en ayant pas, il était impossible de fermer les portes à clé. Des clés supplémentaires sont demandées à la mairie (2 trousseaux). De plus les animateurs du périscolaire de la salle 4 n’ont pas effectué les consignes données par l’enseignante (cela sera rediscuté avec la direction du périscolaire).

Demande de réflexion sur "et si l’intrusion se fait du côté de la salle 6 ?" … à voir ce qui pourrait être fait à propos de ce disfonctionnement.

**Concernant les événements qui impliquent toute l’école :**

- Participation de la majorité des classes à l’invitation des arboriculteurs fin septembre ;

**A venir**

L’école est associée à des événements.

* Commémoration du 11 novembre. Mme Leparoux s’y rendra avec quelques élèves pour élaborer un article pour le journal. Pas de participation chantée cette année, à voir si continuité de cette tradition. Un texte a été lu par des enfants du Conseil Municipal des enfants en présence de Mme Dutt.
* Le Marché de Noël a lieu le 3 décembre à Reichstett. Voir quelles classes voudraient participer à des chants. En parallèle le 15 décembre marché de Noël de l’école, avec vente de bricolage, chants et arrivée du père Noël. Se coordonner avec le centre cette année.
* Participation à la journée Géranium
* La visite de l’école par M le Maire et le Conseil municipal aura lieu fin novembre (fin des travaux).

**Des projets dans les classes**

- cycle 2 piscine en première période. Très dur de trouver des parents agréés. Merci à tous ceux qui se sont impliqués. Si reconduit l’an prochain en période 1, devra être anticipé en fin d’année.

-Intervention d’une illustratrice Claire Frossard, pour les CP de Mme Vercammen, de Mmes Munier et Jost, les CE1 de Mme Deutsch et les CP/CE2 de Mme Descampeaux, dans le cadre de Schilick on Carnet. Merci à la mairie pour la mise en contact.

- Noël en piste pour 4 classes pour les CE1, les CE1/CE2 bilingues, les CP et les CP/CE2

- Animation en janvier autour du handicap visuel avec JES

- Une semaine graine de cirque réalisée du 11 au 15 décembre (Classes de Mme Deutsch et Mmes Albert/Herter)

- Une classe de découverte à venir pour les élèves de Mme Deutsch du 28 mai au 1er juin 2018

et Mme Chaumont du 12 au 16 mars 2018

- Un cycle escrime (7 séances) pourrait voir le jour

- Un cycle BMX avec les élèves de Mme Leparoux du 27.11 au 01.12

- En attente d’un cycle rugby pour les classes de cycle 3 en mai-juin

- En attente de sécurité routière

- Marathon de l’orthographe pour cycle 3

- Spectacles à Vendenheim pour différentes classes de l’école du CP au CM2

30.11 Café sola (salles 2 et 9) / 26.12 L’ogrelet (salles 12 et 6) / 05 (salle 3) et 06.04 (salle 5) Les 3 brigands (salles 1, 3, 8, 12) / 24.05 Une heure au ciel (salles 5, 6, 7, 9)

- Projet de correspondance de Mme Jost

- Plusieurs classes ont des projets avec la médiathèque

**8. PRÉSENTATION DES COMPTES de la coopérative scolaire 2017-2018**

A l’école, il y a une coopérative par classe (pas pour les nouvelles classes de cette année, plus possible d’ouvrir des coopératives de classe et les dernières en fonctionnement fermeront à la fin de l’année scolaire) et une coopérative centrale. Ne sont présentés ici que les comptes de la coopérative centrale qui ont été validés dernièrement par Mmes Vernein (Par.), Vercammen (Ens.), et Speich (Dir), contrôleuses aux comptes que l’on remercie pour leur travail.

***Mme Vernein confirme que les comptes sont bons après vérification de l’ensemble des factures.***

L’école est affiliée à l’OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Pour la coopérative centrale, dont Mme Decampeaux est mandataire depuis cette année, les entrées se limitent aux actions et aux subventions ; les dépenses : achat de matériel éducatif (investissement), solidarité, transports…Toutes les dépenses sont votées en conseil de coopérative (Conseil des maîtres) et il y a bien sûr des contrôles de la part de l’OCCE.

**Quelques indicateurs** concernant la coopérative centrale de l’école.

***La parole à Mme Decampeaux :***

Il y a, à la rentrée 2017, un solde de 16 363,72€.

Il sera discuté en conseil de maître des différents achats pouvant être effectué avec cet argent (matériel de sport, de jeux de cour…)

Les 400€ obtenus grâce à la vente de bonbons l’année dernière, permettent de soutenir les classes dans leurs projets.

Les deux contrôleurs aux comptes pour l’exercice 2017 -2018 (contrôle à la rentrée 2018) :

**Enseignant : Mme Vercammen , Parent : Mme Vernein**

**9. MONTANT DE LA COOPERATIVE ET VOTE**

Actuellement fixée à 15 euros (12 et 10 pour les enfants suivants) et ce depuis des années, un passage à 18 euros (15 et 12 pour les enfants suivants) est demandé par rapport à l’augmentation du coût de la vie, l’augmentation du prix des prestations et notamment des transports.

***Vote : Approbation à l’unanimité***

**10. COMPTES ET TRAVAUX MAIRIE**

Merci pour le budget fonctionnement de début d’année, plusieurs classes n’ont pas encore fait leur commande.

Question à la mairie : Est-il possible de commander pour les bilingues qui arrivent des ouvrages ou fichiers ? Nous avons 2 devis d’environ 600 euros.

***Acceptation par la mairie***

Nos autres demandes :

* Investissement panneau affichage parents
* TBI (Mme Dutt précise que si le projet se réalise on démarrera plutôt avec les classes de CP)
* Wifi avec boîtiers
* Ordinateurs salle des maîtres et bureau de direction
* Photocopieur (scan, rapidité, codes, couleur)
* Installation des Vidéos-projecteurs au plafond

Il va être demandé beaucoup d’argent d’un coup, donc une proposition de participation des coopératives de classe à hauteur de 50% pour le prix des fichiers est faite.

**Parole à Mme Dutt concernant les travaux:**

* Les travaux de l’école sont pratiquement terminés, les travaux qui doivent encore être faits se feront en dehors des heures et/ou jour de classe.
* Les travaux effectués concernent la réfection de l’entrée avec un accès handicapé, la mise en place d’un ascenseur, la mise aux normes électriques et incendie, l’installation de faux-plafond dans les salles de classes du rez-de-chaussée, la peinture dans les couloirs du haut et dans les cages d’escalier, la restructuration du hall ainsi que des toilettes.
* Il va y avoir des travaux sur les fenêtres, contre les fortes chaleurs (volets, fenêtres plus adaptées…).
* Il est à l’étude une refonte totale du périscolaire pouvant accueillir plus d’enfants. Il faut aussi réfléchir en fonction des nouveaux quartiers qui vont être construits.
* Une question des parents à propos du repas de midi de CM1/CM2 à la maison de retraite : qu’en sera-t-il l’année prochaine ? Même si apparemment en très grande majorité les élèves sont très contents du lieu. La mairie n’a pas encore étudié la question pour l’année prochaine, cela dépendra du nombre d’inscrits.

**11. QUESTIONS DES PARENTS**

**Questions/informations/suggestions/demandes pour l’école :**

* Rentrée un peu chaotique. Compréhensible quand on sait que 5 professeurs ont quitté le navire ainsi que le Directeur, les nominations tardives, les travaux, les listes de fournitures reçues tardivement voir que le jour de la rentrée …

Nous avons essayé de l’expliquer aux parents.

Cependant pourquoi ne pas impliquer aussi les parents d’élèves qui connaissent en principe les lieux, l’équipe enseignante et une bonne partie des parents pour par exemple orienter les parents à la rentrée pour savoir auprès de quelle maîtresse se ranger (les nouvelles maîtresses pourraient aussi porter une étiquette ou badge avec leur nom pour mieux les repérer).

**Cela aurait pu être mieux organisé mais difficile avec tous les changements, travaux et repères à mettre en place. L’affichage sera plus lisible l’an prochain (salle avec nom de l’enseignant et niveau des élèves) et l’organisation mieux réfléchie auparavant.**

**Mme Dutt précise que c’était dû aux travaux non finis et que l’inspectrice était passée pour donner son aval quant à la sécurité des lieux.**

* Mise en ligne des fournitures scolaires également sur le site internet de l’école pour la prochaine rentrée. => l’opération via le site « rentreediscount » sera renouvelée en espérant que l’équipe sera plus stable et permettra ainsi d’avoir plus de listes disponibles dès juin.

**Il est difficile de se prononcer sur une équipe plus stable notamment en bilingue car pour l’instant les professeurs ne sont nommés que pour l’année en cours. La directrice propose que les listes soient données en fin d’année même si les enseignants ne sont pas nommés fin juin. Une partie de l’équipe enseignante émet des réserves par rapport à cette proposition car il est difficile d’imposer une liste précise. Une base de matériel nécessaire sera proposée. Ceci sera rediscuté en Conseil des Maîtres.**

* Les petits CE2 de la classe de triple niveau ne se sentent pas à l’aise, ont beaucoup de mal à suivre. (bruits, beaucoup d’autonomie et de devoirs comparés aux années précédentes, classe difficile). C’est ici à titre d’information, les délégués des parents souhaiteraient en parler de façon plus approfondie avec les professeurs concernés lors d’un prochain entretien. => absolument pas jeter la pierre aux enseignants, bien au contraire ils sont soutenus, mais il s’agirait de trouver des solutions ensemble.

**Une classe à triple niveau entraine forcément une gestion différente. D’où plus d’autonomie, de bruit,…**

**Un entretien est prévu avec Mme Bastien (date à convenir demain), les représentants de parents d’élèves et les enseignantes des classes.**

**Mme Klein remplacera Mme Albert pendant les 2 semaines de son absence.**

* L’année dernière, suite à l’opération bonbons, les parents d’élèves ont pu verser un peu plus de 400 euro à la coopérative scolaire. Pouvons-nous avoir un petit retour si cet argent a déjà pu aider et si oui comment ? Pour information nous allons reconduire encore avant noël une opération « fromages » et pour Pâques nous lancerons une opération « chocolat de Pâques »

**Parole à Mme Descampeaux : Cette somme a servi d’investissement pour l’ensemble de l’école dans l’achat de matériel pédagogique. Elle n’était pas destinée à un investissement particulier pour une classe particulière.**

* Même si nous savons que l’équipe est en partie renouvelé, nous aimerions quand même savoir si des sorties sont prévues cette année ? Il y avait un projet de faire la piste des Forts l’année dernière (avec une école qui accueille nos jeunes à chaque étape), c’est encore d’actualité ?

**Le projet Piste des Forts n’est plus d’actualité.**

**Pour les sorties Cf point n°7**

* Quelles sont les modalités (y compris délais) pour sortir les enfants du bilingue pour ceux qui le souhaitent ?

**Les demandes par courrier doivent être effectuées dès que les parents le souhaitent auprès de Mme Bastien, Inspectrice de l’Education Nationale, qui les étudiera et apportera sa réponse. Les délais seront précisés par Mme Bastien.**

**Questions/informations/suggestions/demandes conjointes pour la Marie et l’école :**

* Est-il envisageable de permettre à la famille Kosovar, sans domicile, dont les filles sont scolarisées, de manger dans une salle au chaud ? Ou mieux encore, par une action sociale, de leur payer la cantine pour qu’elles aient un repas chaud ? (pour rappel ils dorment dans leur voiture actuellement, et en tant qu’école, délégués, ce serait a priori le seul moyen de leur venir un peu d’aide).

**La situation de la famille a évolué, elle a déménagé à Hoenheim. Les enfants rentrent manger le midi.** **Rappel de la mairie : c’est le conseil départemental qui gère ce genre de situation. Mme Dutt précise que la mairie soutiendra toute action des parents d’élèves.**

* Proposer l’action de Handi’Lou Rett <https://www.handilou.fr/> Grâce à ses collectes d'instruments d'écriture, de cartouches à jet d'encre et de papiers à recycler, l’association Handi'Lou aide les jeunes enfants atteints du syndrome de Rett en participant au financement de la recherche médicale ainsi que des personnes en situation de handicap dans le département de l'Alsace. L’association Handi’Lou a lancé en juin 2016 un programme de collecte d’ instruments d’écriture usagés en Alsace. Des crèches, des centres périscolaires, des établissements scolaires, des associations, des administrations et des particuliers ont décidé de nous soutenir dans ce projet en devenant des points de collecte. Ces instruments d’écritures sont destinés a être recyclé par une entreprise pionnière en matière de collecte et de réutilisation de déchets normalement non recyclables. Handi’Lou récolte les instruments d’écriture usagés tels que les stylos à bille, feutres, portes-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris, peu importe la marque ou la matière. Un point de collecte accessible est situé au 20 rue des Tilleuls 67810 Holtzheim

**Cette action est intéressante. Elle pourra faire l’objet d’une étude en Conseil des Maîtres.**

* L’anim Reichstett nous propose l’intervention de personnes spécialisées dans la médiation auprès de nos élèves. En effet, au vue des dégradations, des incivilités, des bagarres qui ont lieu surtout à 13h30 au petit parc à côté de l’école, cela serait peut-être bénéfique. Pourrait rentrer dans le cadre de l’éducation civique.

**Il n’y a pas d’insécurité particulière dans l’école. Aux abords, il est à rappeler qu’il s’agit avant tout de la responsabilité des parents. Un premier travail pourra être fait en conseil des élèves. Si nécessaire et sur demande du Conseil des élèves, des interventions seront possibles.**

**Questions/informations/suggestions/demandes pour la Marie :**

* Tester comme à Souffelweyersheim les « zones bleues » = peinture au sol, autour de la grille de l’école, délimitant l’espace non-fumeurs.

**Mme Dutt n’est pas opposée au projet. Elle propose d’aller voir à Souffelweyersheim et d’étudier la demande.**

* Quels sont les projets d’agrandissement de l’école ainsi que du péri-scolaire qu’on a pu lire dans le dernier numéro du magazine de Reichstett ?

**Cf point 10.**

**Dossiers/demandes en cours, petit point :**

* Le panneau d’affichage au portail réservé aux parents d’élèves.

**Il s’agit d’une demande d’investissement réitérée cette année.**

* Où en sommes-nous avec les AVS ?

**4 enfants sur 5 sont pris en charge. Le tableau des interventions a été réactualisé aujourd’hui suite à l’appel du service des AVS. Les parents seront informés.**

* Demande des parents à propos du parking : il y a des incivilités, la mairie peut-elle faire quelque chose ?

**Mme Dutt en appelle au civisme de chacun.**

**Clôture de séance à 21h**

Les enseignants invitent les personnes présentes au verre de l’amitié.

Mme SPEICH C.CHAUMONT

Directrice Secrétaire